



Plan de localisation



B2.2.4		
<b>Appartement</b>	<b>3 pièces</b>	<b>R+2</b>
Chambre 1		12.05
Chambre 2		9.67
Entrée		4.79
Sdb		4.82
Séjour/cuisine		28.63
Wc		1.84
<b>Surface habitable :</b>		<b>61.80 m<sup>2</sup></b>
BALCON		4.06
<b>Surface annexe :</b>		<b>4.06 m<sup>2</sup></b>

ÉCHELLE GRAPHIQUE :



NOTA :  
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation.  
Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.  
Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatifs.  
La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et ex.  
Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis meuble de salle de bain/salle d'eau et kitchenette) intérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.

**NZI**

Légende:

LC : Linéaire complémentaire (NF HABITAT)	Gaine technique :	
TRI : Espace de tri		
LL : Emplacement lave-linge		
LV : Emplacement lave-vaisselle		
F : Emplacement réfrigérateur	Soffite et faux plafonds :	
Cu : Emplacement cuisson		
ETEL : Espace technique électrique du lgt.		
PF : Porte-fenêtre		
FF : Fenêtre fixe		
GC : Garde-corps	Retombée poutre :	
VR : Volet roulant		
AV : Fenêtre toute hauteur avec allège vitrée à 1.00m		
PLC : Placard		
PV : Pare-vue		
TV : Prise TV		

Indice : 0

Date : 09/09/2024